

**Procès-verbal de la réunion plénière IFRS du mercredi 29 février 2012*****Membres présents:***

Jan Verhoeve, président, Luc Van Brantegem et Hugo Van Passel

***Membres représentés par procuration:***

Bruno Colmant et Catherine Dendaauw

***Experts présents :***

Walter Aerts, Luk Behets, Henri Olivier, Geert Quaghebeur et Miguel Visiedo

**1. Approbation du procès-verbal de la réunion plénière IFRS du 25 janvier 2012**

Le procès-verbal est approuvé par les membres et les experts.

**2. COMMENT ON EFRAG'S INITIAL ASSESSMENTS OF IFRS 10, IFRS 11, IFRS 12, IAS 27 (2011) and IAS 28 (2011)**

Le secrétariat scientifique parcourt les avis « *endorsement* » de l'EFRAG. Tant les experts que les membres se mettent d'accord avec ces avis.

Un expert souhaite toutefois souligner que les *potential voting rights* peuvent faire l'objet d'un traitement conceptuellement différent.

Le secrétariat scientifique transmettra les avis « *endorsement* » à l'EFRAG.

**3. Revenue from Contracts with Customers – Examen de l'IASB Comment Letter**

Le secrétariat scientifique parcourt, en s'appuyant sur quelques exemples concrets, les différents aspects du projet de norme. La lettre de commentaires à l'IASB sera un aperçu du débat qui a eu lieu lors de la réunion.

#### **4. ENDORSEMENT ADVICE AND EFFECTS STUDY REPORT ON OFFSETTING FINANCIAL ASSETS AND FINANCIAL LIABILITIES (IAS 32 – IFRS 7)**

Le secrétariat scientifique examine brièvement l'avis « *endorsement* » de l'EFRAG relatif aux critères modifiés de la présentation nette sous IAS 32 et IFRS 7.

Le secrétariat scientifique transmettra les avis « *endorsement* » à l'EFRAG, compte tenu des commentaires des membres et des experts.

#### **5. Réponse de l'EFRAG à l'ESMA Consultation Paper – Considerations of materiality in financial reporting**

L'EFRAG a en outre transmis ses commentaires sur l'ESMA Consultation paper relatif à la notion de *matérialité*. Après une brève analyse, la Commission constate que le point de vue de l'EFRAG ne diffère pas fondamentalement du point de vue de la Commission.